

MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE  
CANADA

LES INSECTES FORESTIERS DU QUÉBEC

EXTRAIT  
DU  
RAPPORT ANNUEL  
SUR  
**L'INVENTAIRE  
DES INSECTES FORESTIERS**

PRÉPARÉ EN COOPÉRATION  
AVEC  
**LE SERVICE D'ENTOMOLOGIE**  
MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS  
PROVINCE DE QUÉBEC

1943



OTTAWA  
EDMOND CLOUTIER  
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI  
1945

## PRÉFACE

**L**E rapport complet de l'Inventaire des Insectes forestiers du Canada est imprimé annuellement par le Ministère fédéral de l'Agriculture. Auparavant, à la suite d'un arrangement mutuel, la section traitant des insectes du Québec, fut publiée séparément en français par le Service d'Entomologie du Ministère des Terres et Forêts de la Province.

A présent, vu les conditions imposées par la guerre et afin d'effectuer toutes les économies possibles tant en matériel qu'en travail, il a été décidé de transférer toute la responsabilité de publication au Ministère fédéral.

Ceux qui désirent se procurer l'édition anglaise qui contient les rapports des autres provinces aussi bien que du Québec, sont invités d'adresser leur demande au Service de l'Entomologie, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

Je fais usage de cette occasion pour exprimer au Dr Daviault, Chef du Service provincial, à M. R. Lambert, préposé à la section de l'Inventaire ainsi qu'à tous leurs collègues notre appréciation sincère de la bonne entente et de l'esprit de collaboration cordiale qui ont existé depuis des années entre leur service et le nôtre.

J. J. DE GRYSE,

*Chef des Recherches d'Entomologie forestière,  
Ministère fédéral de l'Agriculture.*

# LES INSECTES FORESTIERS DU QUÉBEC EN 1943

par ROBERT LAMBERT

*Section de l'inventaire, Bureau d'entomologie, Service de la protection,  
Ministère des terres et forêts, Québec.*

## INTRODUCTION

Depuis l'été de 1938, un inventaire annuel de la faune entomologique des diverses essences forestières du Québec est conduit par le Ministère des terres et forêts. Cet inventaire a pour but d'établir l'identité des insectes nuisibles aux arbres et d'obtenir des informations précises sur l'importance relative de chacune des espèces, de même que sur les fluctuations de leur abondance. Il est fait en collaboration avec la section de l'inventaire des insectes du Ministère fédéral de l'agriculture. Il couvre à l'heure actuelle toute la partie de la province de Québec comprise entre le quarante-cinquième et le cinquante-et-unième parallèle de latitude depuis la Gaspésie et le Labrador jusqu'à la frontière de l'Ontario.

L'importance pratique d'un tel inventaire n'est plus à démontrer, car les renseignements obtenus à date ont déjà servi en maintes occasions à organiser une lutte plus rationnelle contre certains ravageurs très nuisibles à nos forêts. Pour citer quelques exemples, rappelons que c'est grâce aux enquêtes annuelles que l'on a pu suivre les progrès constants de la mouche à scie européenne de l'épinette et déterminer, d'après l'abondance des larves, les endroits où des parasites devaient être relâchés. De même, dès l'année 1939, on décelait l'introduction de la tordeuse des bourgeons de l'épinette dans les forêts de certaines régions de l'ouest de la Province. Le développement rapide de l'épidémie et la progression croissante de l'insecte dans la direction de l'est, ont décidé certains détenteurs de limites forestières dans les régions contaminées à effectuer en temps opportun des coupes de récurage et de sauvetage des bois résineux affectés.

Cet inventaire annuel est réalisé grâce à la collaboration bénévole du personnel du Service de la protection du Ministère des terres et forêts et de celui des compagnies et des associations de protection contre les incendies forestiers. Aussi, il m'est agréable d'adresser ici mes plus vifs remerciements à tous ceux qui ont participé à la cueillette de spécimens. Je ne saurais oublier dans mes remerciements messieurs G.-A. Tessier et M.-E. Genest, i.f. et L.-P. Daviault et R. Roy, g.f., qui m'ont aidé avec une activité inlassable dans l'identification et l'élevage du matériel reçu et dans la préparation du présent rapport.

## MÉTHODES

A cause du nombre croissant d'échantillons que nous recevions chaque année, il a fallu adopter une méthode concise qui simplifie la compilation des résultats. Aussi, au printemps de 1942, il a été convenu d'établir dans chacune des régions inventoriées des stations permanentes où des échantillons pourraient être prélevés régulièrement. Chaque station d'environ un demi mille carré de superficie, est située dans un milieu représentant l'ensemble des conditions forestières du territoire. Il existe actuellement 2,968 stations réparties sur toute l'étendue du domaine forestier surveillé par des gardes-feux. La position approximative de chaque station est donnée dans la carte I.

Tous les collectionneurs doivent procéder d'une façon identique à la cueillette des spécimens. Après avoir choisi un arbre d'environ quatre pouces de diamètre au D.H.P., ils étendent à son pied un drap carré de dix pieds de côté. Ce drap est fendu sur un de ses côtés jusqu'en son milieu, de manière à permettre le recouvrement de toute la portion du sol correspondant à la projection de la cime de l'arbre à échantillonner. Une telle méthode donne l'assurance que, lorsqu'un arbre est frappé, le drap reçoit tous les insectes qui tombent du feuillage. Ces insectes sont récoltés et placés avec des feuilles fraîches dans une boîte qui est envoyée immédiatement au laboratoire de Duchesnay. Dans chaque station, des collections de ce genre sont faites à tous les quinze jours, à partir du mois de juin jusqu'en septembre, sur les deux essences les plus communes. L'échantillon est accompagné d'un rapport donnant des détails sur l'importance des défoliations et des dégâts observés. Les dates d'échantillonnage varient suivant les régions de sorte que des collections parviennent régulièrement au laboratoire. Dès leur arrivée, les boîtes sont ouvertes et leur contenu soigneusement examiné. L'identification sommaire des spécimens permet de préparer au cours de la période de collection, un rapport mensuel sur l'abondance, l'importance et la distribution des insectes recueillis. Les formes immatures sont élevées par la suite jusqu'à complète maturité, afin de s'assurer de l'identité des espèces incertaines et d'accumuler des informations sur les espèces peu communes.

La seconde partie du travail consiste à reporter sur des cartes géographiques les renseignements acquis sur chaque espèce représentée dans les différentes localités où s'opère l'enquête. D'après les délimitations des régions, un rapport mensuel et succinct est préparé au cours de la période de collection, sur l'abondance, l'importance et la distribution des espèces communes. Les notes de la saison font ensuite l'objet d'un rapport annuel plus complet. Mais, comme il serait trop long et fastidieux d'énumérer dans le présent rapport les localités où chaque espèce d'insectes a été observée, il a été décidé de ne spécifier que les grandes régions économiques où les espèces sont rencontrées (voir carte I). Ces régions économiques furent adoptées par le Ministère des terres et forêts et ont été déterminées en groupant en unités diverses localités ou zones présentant des caractères physiques et économiques communs.

## RÉSULTATS

Le nombre d'échantillons qui nous furent envoyés chaque année depuis le début de l'inventaire est consigné au tableau I. On remarquera dans ce tableau que les collections peu fréquentes au début ont augmenté considérablement en nombre pour atteindre un maximum en 1942. La légère diminution qui s'est produite au cours de la dernière saison, a été occasionnée par un printemps long et tardif qui a retardé considérablement le développement des insectes et par le fait même empêché les premières collections de se faire à la date prévue. Toutefois, les 5,285 rapports obtenus sont suffisants pour donner des indications précises sur l'abondance et la distribution des principales espèces d'insectes

TABLEAU I.—COLLECTIONS ANNUELLES

Année	Nombre de collections	Nombre de collaborateurs
1938.....	1414	340
1939.....	2896	640
1940.....	4963	658
1941.....	6574	865
1942.....	6731	814
1943.....	5285	756

infestant nos forêts. Cependant, on doit noter que sur le total des rapports obtenus, 483 indiquaient l'absence d'insectes au moyen de rapports négatifs, tandis que 279 boîtes ne renfermaient aucun insecte. On trouvera au tableau II le nombre d'échantillons recueillis sur les diverses essences forestières inventoriées.

TABLEAU II.—RÉPARTITION DES COLLECTIONS SUIVANT LES ESSENCES INVENTORIÉES EN 1943

Essences	Nombre de collections	Essences	Nombre de collections
Aulne.....	7	Peuplier.....	125
Bouleau.....	223	Pin blanc.....	39
Caragan.....	1	Pin gris.....	101
Cerisier.....	3	Pin rouge.....	11
Chêne.....	1	Pommier.....	3
Cormier.....	8	Pruche.....	11
Épinette.....	2,784	Sapin.....	1,594
Érable.....	70	Saule.....	3
Frêne.....	1	Thuja.....	8
Hêtre.....	1	Tilleul.....	3
Mélèze.....	213	Divers.....	28
Orme.....	6		
Petit merisier.....	2		
Total.....	3,359	Total.....	1,926
		Grand total.....	5,285

Sur réception de chaque échantillon, un rapport donnant les noms des spécimens et leur nombre a été adressé aux collectionneurs et une copie au chef de l'organisme qu'il représentait. En outre, notre Bureau a dû répondre à de très nombreuses demandes de renseignements venues de toutes parts, concernant l'identité de diverses espèces d'insectes nuisibles aux arbres en pleine forêt et en plantation et sur les méthodes à appliquer pour les combattre.

L'ensemble des informations obtenues au cours de la dernière saison de végétation est résumé dans les pages suivantes, en tenant compte de l'importance économique actuelle des principales espèces d'insectes.

#### INSECTES DE PREMIÈRE IMPORTANCE

##### *Tordeuse des bourgeons de l'épinette, Archips fumiferana Clem.*

Cet insecte doit être considéré maintenant comme le principal fléau des forêts de sapins et d'épinettes de l'ouest du Québec. L'épidémie créée par cette tordeuse a originé dans l'Ontario en 1935 et s'est développée avec une telle rapidité que dès l'année 1939, on notait la fréquence de l'insecte dans les forêts de sapins et d'épinettes des lacs Duparquet et Hébécourt dans l'ouest de l'Abitibi. L'année suivante, l'insecte avait aussi atteint le sud-ouest du lac Kipawa dans le sud du Témiscamingue.

Depuis, l'insecte s'est répandu rapidement dans toutes les directions et notamment vers l'est. On pourra se faire une idée de son abondance et de sa distribution à la fin de la saison de 1943, en consultant la carte II. Comme on peut le constater en référant à cette carte, le gros de l'infestation est concentré dans l'ouest de la Province. L'épidémie proprement dite s'étend depuis la frontière de l'Ontario jusqu'au lac Victoria, pour atteindre dans sa limite nord la tête de la rivière Harricana. Elle couvre donc toute la section ouest des régions de l'Abitibi et du Témiscamingue et toute la partie sud-ouest de l'Outaouais. En dedans de ce territoire l'infestation est loin de présenter partout le même degré de gravité et l'on peut distinguer quatre zones principales de contamination. On remarquera tout d'abord deux centres d'infestation particulière-

ment sérieux, l'un dans la partie ouest de l'Abitibi et l'autre dans le sud-ouest du Témiscamingue. Dans ces deux régions, des peuplements de sapins ont été complètement défoliés et certains ont même péri. Dans la seconde zone tout autour de ces principaux centres, sur une bande de territoire variable en largeur, l'insecte est abondant et cause des défoliations appréciables. La troisième zone qui suit est beaucoup moins affectée pour le moment, mais la fréquence des larves laisse prévoir l'apparition de dégâts dans un avenir rapproché. Plus à l'est encore, il existe une quatrième zone où les larves clairsemées forment comme l'avant-garde de l'armée d'invasion. En plus, quelques foyers isolés dont l'on ne saurait encore déterminer l'importance se sont développés en divers points de la partie centrale de la Province.

**Mouche à scie européenne de l'épinette, *Gilpinia hercyniae* (Htg.)**

La distribution de l'insecte est demeurée sensiblement la même qu'en 1942. Rappelons que l'an dernier, les brèches qui existaient encore dans le sud-ouest de l'Outaouais et le sud-est de l'Abitibi se sont refermées. De plus, les seuls territoires de la Province patrouillés par nos collaborateurs, où l'insecte n'a pas encore été rapporté, sont les environs d'Aldfield dans le sud de l'Outaouais, Ferme Tomatine et le lac Brochet au centre de la même région, le lac O'Sullivan dans le nord-ouest et le lac Ashpabanca dans le nord-est de l'Abitibi. Mais dans toutes les régions où la mouche à scie était installée on a noté encore une réduction sensible de sa population. Sur les 2,784 échantillons récoltés sur l'épinette au cours du dernier été, il y en eut trente-huit pour-cent qui contenaient des individus de l'espèce, soit exactement 1,058, ce qui représente une moyenne de trois individus par épinette échantillonnée. On pourra se faire une idée de l'abondance relative de l'insecte en différentes années depuis 1938, en référant au tableau III.

TABLEAU III.—ABONDANCE DE LA MOUCHE À SCIE EUROPÉENNE DE L'ÉPINETTE EN DIVERSES ANNÉES

Année	Nombre d'échantillons		Pourcentage de la fréquence	Nombre d'individus		
	d'épinettes	de l'individu		Total	moyen par échantillon de l'individu	moyen par épinette
1938.....	1,079	728	67	32,044	44	30
1939.....	2,433	1,469	60	78,097	53	32
1940.....	2,910	1,712	59	80,995	47	28
1941.....	3,932	2,244	57	50,520	22	13
1942.....	3,808	1,866	49	28,107	15	7
1943.....	2,784	1,058	38	9,798	9	3

On voit à ce tableau que l'insecte a été le plus abondant en 1939 et que depuis il n'a cessé de diminuer en nombre et en importance. Le principal agent de répression a été tout particulièrement une maladie micro-organique qui s'attaque aux larves durant leur séjour sur les arbres. Les premiers effets de cette maladie se sont fait sentir vers 1940 et, à partir de cette époque, la maladie a graduellement augmenté en virulence au point qu'elle s'est généralisée dans toutes les régions.

**Arpenteuse du printemps, *Paleacrita vernata* Peck. et arpenteuse du tilleul, *Erannis tiliaria* Harr.**

Ces deux arpenteuses ont occasionné la défoliation sérieuse des érables et des essences associées dans des érablières des deux rives du Saint-Laurent et notamment dans celles des régions de la Chaudière, du Saint-François et de Jacques-Cartier. Déjà en 1942, des déprédations graves avaient été notées

dans ces mêmes régions mais, cette année, la défoliation a été plus généralisée et beaucoup plus intense. En plusieurs endroits, de gros érables ont perdu jusqu'à cinquante pour cent de leur feuillage et sur de jeunes sujets la défoliation est allée jusqu'à quatre-vingts pour cent. Les chenilles étaient tellement abondantes que l'on a compté près de 1,500 individus sur un jeune érable de deux pouces de diamètre.

Evidemment, de telles défoliations annuelles affecteront sensiblement la vitalité des arbres les plus éprouvés et il est probable que certains finiront même par succomber, surtout s'ils sont déjà atteints de maladie ou de vétusté. Mais il est difficile de prévoir jusqu'à quel point la coulée de la sève en sera affectée et, par conséquent, quel sera l'effet de ces défoliations intenses sur la production du sirop d'érable.

La biologie de ces deux espèces d'arpen-teuses est assez semblable. Une fois leur développement terminé, ce qui arrive de la fin de mai au milieu de juin, les larves se laissent tomber sur le sol et s'y enfoncent à quelques pouces pour se former un cocon dans lequel elles se reposent quelque temps avant de se transformer en nymphes puis en adultes. Les papillons de l'arpen-teuse du tilleul deviennent actifs vers la fin d'octobre, tandis que ceux de l'arpen-teuse du printemps ne sortent de leur léthargie que le printemps qui suit. Les femelles chez deux espèces de papillons sont aptères; aussi, dès leur naissance, doivent-elles grimper le long du tronc des arbres pour aller déposer leurs œufs sur les rameaux. Les œufs de l'arpen-teuse du tilleul sont donc pondus à l'automne et ceux de l'arpen-teuse du printemps seulement au printemps; mais les larves des deux espèces éclosent en même temps, soit après l'ouverture des bourgeons. Elles sont grégaires et s'associent pour dévorer le feuillage encore jeune.

Ces genres d'épidémies sont ordinairement de courte durée, mais si l'on en juge par la surabondance des papillons qui ont pullulé l'automne dernier, il est à craindre que les larves occasionnent encore le printemps prochain des dégâts sérieux en diverses régions du sud de la Province. Cependant, le pourcentage de chenilles parasitées par d'autres insectes et par une maladie micro-organique avait beaucoup augmenté au cours de la dernière saison, ce qui semble indiquer l'extinction prochaine de cette épidémie.

#### ***Perceur bronzé du bouleau, Agrilus anxius* Gory.**

On a remarqué principalement durant les mois de juillet et d'août, le brunissement et la chute prématurée des feuilles des bouleaux et en particulier des merisiers, sans causes externes apparentes. Ceci a été observé plus spécialement dans le Plateau et la Plaine de la Rive-Sud, dans les Plateaux de Rimouski-Matane, dans la Matapédia et la Baie des Chaleurs. En 1942, un tel état de choses avait été constaté sur la rive sud du Saint-Laurent, mais les dommages étaient loin d'être aussi sérieux et généralisés que cette année.

L'on n'a pas été sans croire d'abord que ces dégâts devaient résulter de l'action du perceur bronzé du bouleau, vu que cet insecte cause des dommages identiques mais plus graves encore dans des régions limitrophes du Nouveau-Brunswick et du Maine. Toutefois, les dégâts observés dans les diverses régions du Québec plus haut mentionnées ne semblent pas dus à cet agresseur, car le nombre d'exemplaires reçus au laboratoire a été très faible et, dans la majorité des cas, les collections provenaient de vieux arbres malades ou dépérissants. Par ailleurs, des recherches faites par M. René Martineau, un entomologiste attaché au Bureau d'entomologie du Ministère des terres et forêts, dans divers endroits de la vallée de la Matapédia, n'ont pas permis non plus de trouver l'insecte en nombre suffisant pour causer des déprédations aussi sérieuses que celles que l'on a constatées. De plus, le Dr René Pomerleau, pathologiste au même Ministère a examiné de nombreux bouleaux et merisiers dans une région avoisinant celle parcourue par M. Martineau et il n'a rapporté aucun spécimen de l'insecte sur les arbres en partie défoliés, pas plus que la présence de cham-

pignons parasites importants. La décadence des bouleaux et des merisiers que l'on observe présentement ne peut donc être imputée aux insectes ou à aucune maladie infectieuse et il faut admettre, comme d'aucuns l'ont suggéré, qu'il s'agit d'un effet retardé des sécheresses qui ont prévalu au cours de l'automne précédent, et, à tout événement, à un manque d'eau périodique dans les régions affectées. Toutefois, il est à craindre que l'état d'affaiblissement actuel des merisiers et des bouleaux ne favorise une épidémie du perceur bronzé.

### INSECTES D'IMPORTANCE SECONDAIRE SUR L'ÉPINETTE

#### *Puceron à galle de l'épinette, Adelges abietis L.*

Les jeunes épinettes plantées pour l'ornementation des propriétés ou pour le reboisement des terrains incultes semblent de plus en plus affectées par ce puceron. Il a été signalé à date dans diverses régions, à savoir: le Plateau et la Plaine de la Rive-Sud, les Plateaux de Rimouski-Matane, le Saint-Maurice, le Lac Saint-Jean, Jacques-Cartier, le Témiscamingue et l'Abitibi. Il a même atteint le sud de l'Outaouais, où un point d'infestation a été localisé près de l'embouchure de la rivière Coulonge.

#### *Mouche à scie à tête jaune de l'épinette, Piconema alaskensis Roh.*

Cette mouche à scie a considérablement diminué en importance en ces dernières années. Toutefois, l'insecte a encore causé la défoliation sérieuse de jeunes épinettes plantées pour l'ornementation ou se reproduisant sur des terrains dénudés et incultes dans le sud de la Chaudière, le nord du Saint-François, l'est de la Plaine de Québec, le sud du Saguenay, le centre et l'est du nord de Montréal, le centre du Témiscamingue et l'est de la Baie des Chaleurs et de Gaspé.

#### *Arpenteuse de la pruche, Ellopija fuscicollis Gn.*

On note la recrudescence de l'activité de cette arpenteuse dans plusieurs régions de la Province. Cependant, malgré la fréquence des larves récoltées dans des peuplements d'épinettes et de sapins du sud-ouest et du nord-ouest de l'Outaouais il ne semble pas y avoir eu de défoliation perceptible.

#### *Tordeuse des aiguilles de l'épinette, Zeiraphera fortunana Kft.*

Les larves de cette tordeuse ont gravement endommagé de jeunes épinettes de cinq à sept pieds de hauteur dans le sud de la Chaudière. Heureusement que pour l'instant ses dégâts sont limités à une plantation de peu d'étendue.

#### *Gros charançon de l'épinette, Hypomolyx piceus de G.*

Les adultes de ce charançon ont été plus fréquents que par les années passées dans toutes les régions de la Province. Comme on le sait, les larves creusent des galeries dans le tronc des arbres, à la hauteur de leur collet.

#### *Scarabée des feuilles, Serica tristis Lec.*

L'année dernière, des adultes de ce scarabée causèrent la défoliation très sérieuse des épinettes et des peupliers d'une jeune plantation de conifères dans la partie sud du Saint-Maurice. Cette année, ils ont occasionné des dégâts semblables sur l'épinette et l'aulne dans le canton Flahault au nord de la Baie des Chaleurs.

### SUR LE SAPIN

#### *Scieur longicorne noir, Monochamis scutellatus Say.*

Le rougissement de l'extrémité des branches du sapin à la suite des morsures des adultes a été communément observé dans plusieurs régions. De plus, des

larves ont causé des dégâts importants à une résidence d'été située dans le nord de la Chaudière. Une enquête a révélé qu'il y a deux ans, des croûtes fraîches de sapins avaient été appliquées sur les murs extérieurs de la villa et qu'au cours de l'année qui suivit et à nouveau l'été dernier, il fallut remplacer plusieurs croûtes dont l'écorce s'était détachée après avoir été minée par les larves.

**Puceron du sapin, *Cinara* sp.**

Ce gros puceron noir fut exceptionnellement abondant sur des sapins avoisinant des résidences estivales dans la région de Jacques-Cartier. À une certaine période de l'été, les adultes devinrent si nombreux qu'ils causèrent non seulement des ennuis aux villégiateurs de la région, mais firent un tort considérable aux arbres.

**SUR LE MÉLÈZE**

**Mouche à scie du mélèze, *Pristiphora erichsonii* Htg.**

Depuis trois ans, on assiste à une décroissance graduelle de l'épidémie de cet insecte qui s'était révélée tellement grave il y a quelques années. Sur quelque 213 échantillons recueillis sur le mélèze, moins de la moitié contenaient des larves de l'insecte et encore le nombre d'individus par échantillon était très faible. Les collections les plus importantes provenaient du centre du Témiscamingue, de l'ouest du Lac Saint-Jean, du centre du Saguenay et de l'Abitibi.

**Mouche à scie de Marlatt, *Anoplonyx laricis* Marl.**

Les larves de cette mouche à scie se rencontrent très souvent en compagnie de celles de l'espèce précédente, mais leur abondance est restreinte et les défoliations qu'elles occasionnent sont de peu d'importance.

**Porte-case du mélèze, *Coleophora laricella* Hbn.**

Des défoliations sérieuses des mélèzes dans tous les peuplements du sud du Saint-François, depuis le lac Massawippi jusqu'à Frelighsburg, ont été perpétrées par les chenilles de ce petit papillon. Aux environs de Berthierville et au nord-ouest de l'Outaouais, dans le voisinage du lac Cabonga, les dommages rapportés sont beaucoup moins importants. Dans le but de combattre cet insecte exotique, plusieurs centaines de parasites ont été relâchés le printemps dernier, à Berthierville et au Lac Massawippi.

**SUR LA PRUCHE**

**Perceur de la Pruche, *Melanophila fulvoguttata* Harr.**

Une invasion extraordinaire de ce petit bupreste s'est déclarée dans certains peuplements de pruches d'âge mûr dans la région du Saint-François. Aussi, pour prévenir une destruction complète de tous les arbres contaminés, une coupe de récurage a été immédiatement entreprise.

**SUR LE PIN**

**Charançon du pin blanc, *Pissodes strobi* Peck.**

Ce charançon prend une importance grandissante dans le centre et l'est de l'Outaouais, ainsi que dans la Plaine et le Nord de Montréal. Les larves se rencontrent d'habitude dans les pousses des pins blancs qu'elles minent et font périr, mais on les trouve occasionnellement sur l'épinette et le pin rouge. Le charançon a été également remarqué maintes fois sur des troncs affectés par la rouille vésiculeuse du pin blanc et il semble que les larves recherchent pour se développer les excroissances produites par les chancres de ce champignon. Ainsi, en certains endroits dans l'ouest de Jacques-Cartier, des pins blancs de huit à dix pouces de diamètre atteints de la rouille vésiculeuse, eurent leur tronc en partie couvert de galeries jusqu'à une profondeur de trois pouces.

**Mouche à scie à tête rouge du pin, *Neodiprion lecontei* Fitch.**

Depuis quelques années, les larves de cette mouche à scie se raréfient. Cependant, elles ont récemment occasionné des défoliations sur des pins rouges au lac Bellemare dans le sud du Saint-Maurice et aux environs de Maniwaki dans l'est de l'Outaouais.

**Mouche à scie du pin gris, *Neodiprion swainei* Midd.**

En 1942, les larves de cette mouche à scie défolièrent très sévèrement des peuplements de pins gris situés près du lac Manouan dans l'ouest du Saint-Maurice. Elles endommagèrent moins sérieusement d'autres peuplements de pins gris dans le sud du Lac Saint-Jean. L'insecte fut encore abondant en ce dernier endroit, mais aucun échantillon ne nous est parvenu du lac Manouan et cela n'a pas lieu de nous surprendre, car le Dr Lionel Daviault nous a rapporté que les nombreux cocons provenant de cet endroit et qu'il a élevés en laboratoire étaient fortement parasités.

**Cochenille du pin gris, *Toumeyella numismaticum* Pett. et McD.**

Cette cochenille dont on n'entendait peu parler jusqu'ici, s'introduit tranquillement dans notre Province. Elle a été observée sur de jeunes pins gris dans les environs de Maniwaki.

**SUR L'ÉRABLE****Chenille à raies vertes de l'érable, *Anisota rubicunda* Fab.**

En 1941, les chenilles de ce papillon furent tellement abondantes dans le Nord de Montréal qu'elles défolièrent complètement des érables croissant sur certains versants de montagnes. Depuis cette invasion, l'insecte s'est raréfié au point que cette année, l'on ne pouvait plus trouver que quelques individus isolés.

**Acarien à galles vésiculaires de l'érable, *Phyllocoptes quadripes* Skim.**

Les galles rouges produites par cet acarien se rencontrent très communément sur les feuillés de l'érable à sucre dans la Plaine de Québec et le sud de Jacques-Cartier.

**SUR DES FEUILLUS DIVERS****Chenille à bandes roses du chêne, *Anisota virginienensis* Dru.**

Une infestation localisée sur le chêne et le bouleau qui s'était déclarée dans le Nord de Montréal en même temps que celle de la chenille à raies vertes de l'érable, s'est éteinte au point que les larves sont maintenant très rares.

**Mouche à scie du bouleau, *Arge pectoralis* Leach**

Elle a causé des défoliations légères dans certaines parties de la Baie des Chaleurs et dans l'est de Jacques-Cartier.

**Déchiqueteuse de la feuille du bouleau, *Bucculatrix canadensisella* Chamb.**

Elle n'a été rapportée en nombres importants que dans le district du lac Ogascanan dans l'est du Témiscamingue.

**Petite mineuse des feuilles du bouleau, *Femisa pumila* Klug.**

Cette mineuse qui s'attaque de préférence au bouleau à feuilles de peuplier est partout très abondante, mais elle a été particulièrement importante cette année dans les régions du nord de Montréal, de Jacques-Cartier et des Plaines de Québec et des Trois-Rivières.

**Mouche à scie du merisier, *Arge virescens* (Klug.)**

Une infestation moyenne a été rapportée vers la fin de l'été dans la partie nord-est des Plateaux de Rimouski-Matane.

**Enrouleuse des feuilles du merisier, *Anchylopera discigerana* Wlk.**

Les chenilles étaient très abondantes durant les mois d'août et de septembre dans les régions de Jacques-Cartier et du Plateau et de la Plaine de la Rive-Sud.

**Chrysomèle du tilleul, *Baliosus ruber* Weber**

Les adultes et les larves de cette chrysomèle ont à nouveau défolié les tilleuls dans les environs de l'île Bizard et d'Oka. Les premières attaques remonteraient déjà à 1939, et les jeunes arbres qui ont été annuellement défoliés depuis, ont fini par périr.

**Chenille à tente américaine, *Malacosoma americana* Fab.**

Les chenilles ont été exceptionnellement abondantes dans les régions de l'est du Québec à l'exception de la Gaspésie, sur les cerisiers sauvages croissant le long des routes, ainsi que sur les arbres fruitiers. Elles ont même causé, çà et là, la défoliation moyenne du peuplier, du bouleau et d'autres essences feuillues.

**Charançon du saule, *Sternochetus lapathi* L.**

De jeunes peupliers d'une plantation des Îles-de-la-Madeleine, eurent leurs tiges et leurs branches gravement endommagées par la larve de ce charançon.

**Mouche à scie du sorbier, *Pristiphora geniculata* Htg.**

Cette mouche à scie se répand abondamment dans de nouveaux territoires et elle a atteint récemment la Baie des Chaleurs sur la rive sud du Saint-Laurent et l'est de Manicouagan sur la rive nord.

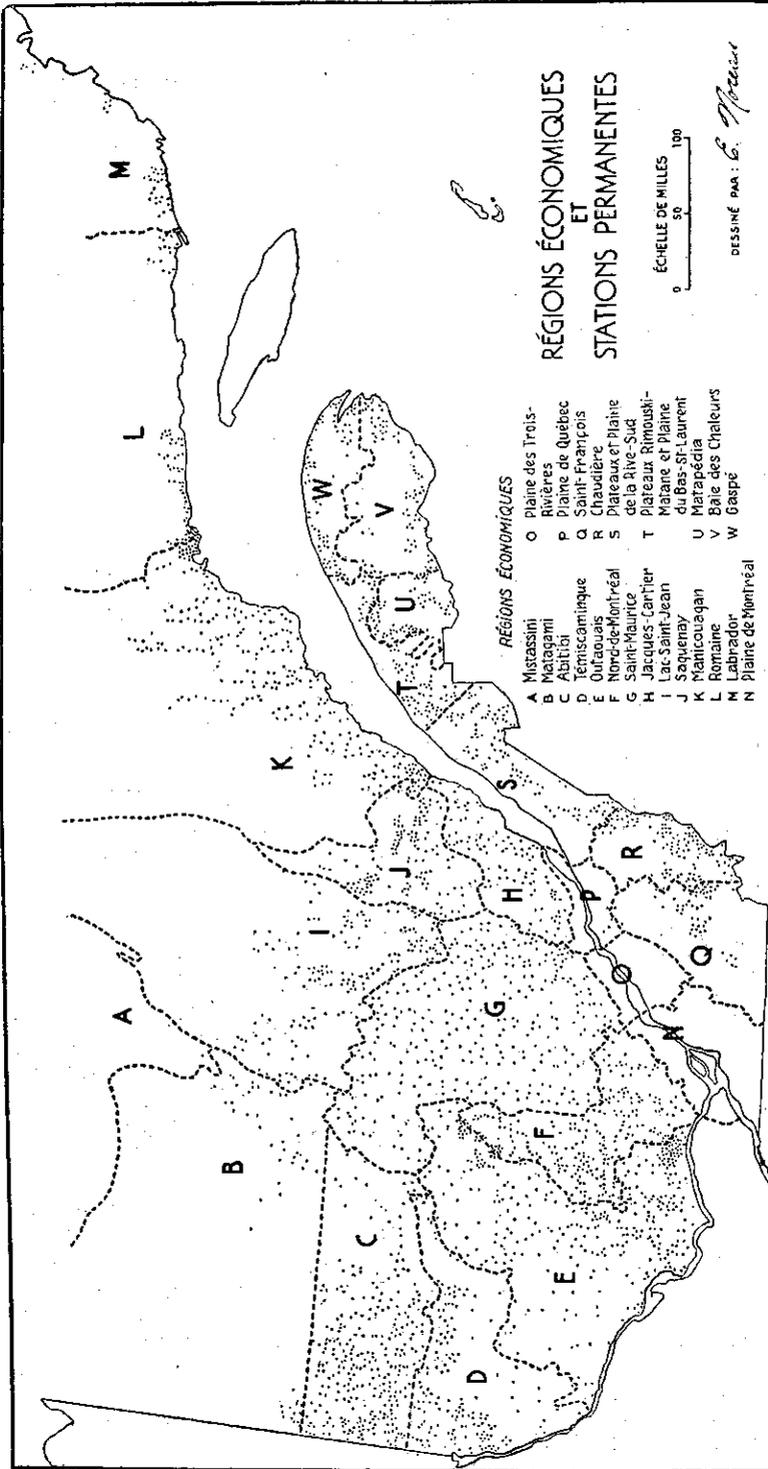
**Acarien à galle des fleurs du frêne, *Eriophyes fraxiniflora* Felt.**

Cet acarien printanier a causé l'avortement des jeunes pousses et la déformation des nouvelles tiges et des feuilles de jeunes frênes sur l'île d'Orléans dans le nord-est de la Plaine de Québec.

**Mouche à scie de l'aulne, *Hemichroa crocea* Four.**

Les larves furent encore très abondantes sur les aulnes bordant les deux rives de la rivière Godbout et dans la partie sud de Jacques-Cartier.

Parmi les autres insectes reçus au cours de l'été dernier et présentant un certain intérêt, on peut citer: le puceron laineux de l'aulne, *Prociphilus tessellata* Fitch qui fut abondant dans le nord-est des Plateaux de Rimouski-Matane; la mouche à scie du peuplier, *Pontania* sp. dont les larves ont endommagé les feuilles du peuplier au nord-est d'Amos en Abitibi; la chenille à tente des forêts, *Malacosoma disstria* Hbn. fréquente sur les feuillus dans le Plateau et la Plaine de la Rive-Sud; le puceron des feuilles de l'orme, *Eriosoma americana* Riley, et le puceron lanigère de l'orme, *Eriosoma lanigera* Hausm. dont l'abondance coïncide avec celle de l'orme; la découpeuse des feuilles de l'érable, *Paraclemensia acerifoliella* Fitch, abondante sur les feuilles de l'érable à sucre dans le sud-ouest du Saint-François; l'acarien des feuilles de l'érable négundo, *Eriophyes negundi*, commun à Nominigüe dans l'ouest du Nord de Montréal; la cochenille de l'aiguille du pin, *Phenacaspis pinifoliae* Fitch, nuisible à de jeunes pins d'ornement à Lévis dans l'est de la Plaine de Québec et au sapin dans l'ouest du Nord de Montréal; la tordeuse des aiguilles de l'épinette, *Herculia thymetusalis* Wlk., affectant les bourgeons et les aiguilles des épinettes dans des peuplements du sud-est de la Baie des Chaleurs.



BUREAU D'ENTOMOLOGIE — SERVICE DE LA PROTECTION FORESTIÈRE — MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS

PROVINCE DE QUÉBEC



